

## Réunion du conseil – Compte-rendu N°6

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 4 septembre 2014

### Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu précédent,**
- **Délibérations :**
  - Acquisition terrain M. Glénat parcelle A 67,
  - Etude profil de baignade,
  - Maintien repas cantine année scolaire 2014-2015
  - Révision financière contrat d'assurance statutaire personnel communal,
  - Participation aux frais de fonctionnement des écoles Saint-Romanaises pour l'accueil d'enfants non Saint Romanais- Convention avec commune de Beauvoir en Royans- Année scolaire 2014/2015
  - Règlement salle des fêtes
- **LA POSTE**  
Devenir de la poste de Saint Romans
- **Services techniques**  
Remplacement départ à la retraite
- **SDH (Société Dauphinoise de L'Habitat)**  
HLM le Village : vente de villas
- **Questions diverses**

### Membres présents :

CREACH Yvan, BARTHELEMY Marcel, BLAMBERT Micheline, BOURGEON Chantale, CHETAIL Maurice, CHOURREAU Gisèle, DICO Charles, FEUGIER Karine, FIORDALISI Christine, JEYMOND Astrid, LAMBERTON Michel, MATRAS Françoise, MEUGNIER Angélique, MICLO Damien, MURE-RAVAUD Jérôme, MEUNIER Christian, MOLARO Patricia, ROLLAND Eric, VIALLE Patrick.

Absent(e)s : /

Pouvoir(s) : /

## COMPTE-RENDU

Le conseil municipal de SAINT-ROMANS s'est réuni en séance ordinaire, le 04 septembre 2014, sous la présidence de Mr YVAN CREACH, Maire.

Secrétaire : Mme MOLARO PATRICIA

- **Approbation du compte-rendu précédent**  
Le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité
- **Délibérations :**
  - Acquisition terrain M. Glénat parcelle A 67
    - La commune a demandé une estimation à France domaine du terrain de Mr Glénat qui s'élève à 10.500 €, surface de 420m<sup>2</sup> dont 200m<sup>2</sup> constructibles.
    - Le Maire propose de rencontrer le propriétaire et de faire une proposition en ce sens (dépense non prévue au budget 2014)

**Approuvée à l'unanimité**

- **Etude profil de baignade**

- Une étude de profil de baignade doit être faite, à la base de loisir du Marandan. Il s'agit d'une certification pour la protection des eaux de baignade.
- La mairie est mise en demeure de le faire sinon la baignade risque d'être interdite.
- L'Agence Nationale de la Santé doit donner son accord. Plusieurs organismes sont habilités à le faire.
- Le coût moyen est de 5000 euros TTC pour l'étude
- Possibilité de 50 % de subvention.

**Approuvé à l'unanimité**

- **Maintien repas cantine année scolaire 2014-2015**

- Les tarifs des repas de la cantine augmentent de 2 centimes.
- Il est décidé de ne pas augmenter le prix des repas pour les familles, on maintient le prix à 4,40 € le repas et la mairie prend à sa charge l'augmentation qui sera de 200 € pour l'année.

**Approuvé à l'unanimité**

- Proposition de Karine FEUGIER pour que la commission « Ecoles » commence à réfléchir et travailler sur le prochain contrat.

- **Révision financière contrat d'assurance statutaire personnel communal**

- Augmentation du taux l'assurance de 5,35 % à 5,62 % à compter du 1er Janvier 2015

**Approuvé à l'unanimité**

- **Participation aux frais de fonctionnement des écoles Saint-Romanaises pour l'accueil d'enfants non Saint Romanais- Convention avec commune de Beauvoir en Royans- Année scolaire 2014/2015**

- Révision du prix de la contribution de la commune de Beauvoir en Royans pour participation aux frais de fonctionnement des écoles.
- La contribution était de 520 € en 2013/2014, une augmentation de 2 % sera appliquée, ce qui portera la contribution à 530 € par élève, par an.
- Le coût annuel des TAP est de 230 € par enfant,
- Des questions se posent quant à la facturation des TAP pour ces enfants
- Le CM demande que ces frais soient mis en négociation entre la mairie de Beauvoir et les familles

**Approuvé à l'unanimité**

- **Règlement salle des fêtes**

- Le nouveau règlement est adopté avec prise en compte de l'ensemble des remarques faites durant le précédent CM, et devra également être accessible sur le site internet de la Commune.

**Approuvé à l'unanimité**

- **La Poste :**  
***Devenir de la poste de Saint-Romans***  
 Le Directeur de la Poste de St Marcellin ainsi que la Déléguée territoriale pour l'Isère, ont rencontré le Maire et les adjoints, pour présenter les différentes possibilités d'amélioration de ce service.  
***Plusieurs solutions sont possibles :***
  - Maintien en l'état du service (ne convient à personne)
  - Création d'un bureau postal communal
  - Création d'un point postal chez un commerçant

Suite à différents échanges de vues, le Maire propose d'organiser une rencontre entre les Conseillers Municipaux et ces responsables, afin de délibérer en toute connaissance de cause.  
 Aucune décision n'étant prise lors du présent Conseil Municipal.

- **Services techniques**  
***Remplacement départ à la retraite***
  - Mr Maurice RUEL part à la retraite au 31/01/2015
  - La titularisation de Mr Johannes MARTIN, actuellement en contrat à durée déterminée, est proposée et il faudrait embaucher une autre personne, en contrat à durée déterminée, pour le remplacer fin janvier 2015.
  - La commission travaux doit préparer une fiche de poste.

Approuvé à l'unanimité

- **SDH (Société Dauphinoise de L'Habitat)**  
***HLM le Village : vente de villas***
  - La SDH a un projet de mise en vente de 13 logements locatifs sur 25, avec proposition de rachat aux locataires actuels, sans obligation d'achat pour ceux-ci.
  - Le prix de vente serait de + ou - 30% par rapport au marché immobilier local.
  - Remarque de Marcel BARTHELEMY de faire attention à ce que les VRD ne soient pas cédées à la commune et d'être vigilant sur les prix de vente pour protéger les locataires, accédant à la propriété
  - Une réunion sera organisée avec le Conseil Municipal et les responsables SDH, afin d'avoir toutes les explications nécessaires
- **Questions diverses**
  - ***Bâtiment Actis aux 4 routes***  
 Le Maire a rencontré les responsables d'ACTIS en juillet (propriétaire de l'immeuble aux 4 Routes). Leur projet est de déposer un permis de démolition.
  - ***Vandalisme sur la commune***
    - Carreaux cassés à l'ancienne l'école maternelle et : ce qui engendre 4 000 € de frais dont 1 000 € aux frais de la commune (le reste étant payé par l'assurance)
    - Casse au cimetière, des dégradations ont été faites au cimetière cet été ; des plaintes ont été déposées à la gendarmerie ;
    - Un article sera passé dans les journaux pour informer la population de toutes ces dégradations, attirer leur attention.
  - ***Demande d'extension de la carrière du bois de Claix***  
 Cette carrière est dans la révision du PLU, la commission urbanisme doit travailler dessus pour aider à la décision et le mettre à l'ordre du jour au prochain conseil



- Molok site de Beauvoir  
Le Sitcom a fait un test cet été : les moloks sont restés ouverts, pour faire une tentative par rapport à la citoyenneté, aucune amélioration n'a été constatée. La proposition de supprimer les moloks du pont de Beauvoir, et de fermer le parking afin de supprimer les importants dépôts sauvages est faite.  
A voir avec le Sitcom  
On reparle du projet du CCAS, d'effectuer des passages pour ramasser les poubelles chez les personnes âgées ou dépendantes.
- Inauguration de l'Ecole Primaire  
Cette date prévue en Avril, sera définie avec le Conseil Général.
- Compte rendu  
Rédaction du Compte-rendu du Conseil Municipal : Le Maire souhaite que ces comptes rendus soient simplifiés.  
  
Suite à la demande de Christian MEUNIER, le Conseil Municipal est d'accord pour que ne figurent sur ces comptes rendus, que les remarques dont les conseillers en auront demandé l'inscription.
- Devis école : Damien MICLO a fait faire un devis, pour l'école, pour 6 PC et un serveur : prix 3 300 € TTC  
Sachant que 3 PC sont hors service, il propose l'achat d'au moins 3 PC, pris sur la ligne budgétaire initialement prévue à cet effet.  
Ces questions devront être mises à l'ordre du jour dans une commission école  
  
Le budget prévu de 4000€ pour l'acquisition de matériel informatique a été utilisé pour 2000.00 € dans l'achat de mobilier pour l'école primaire.
- La demande de Karine FEUGIER de faire partie de la commission urbanisme n'est pas retenue pour le moment, mais peut être remise à l'ordre du jour plus tard
- Les relevés des compteurs d'eau n'ont pas été faits au mois d'avril, à cause d'un changement de logiciel  
On les relève en ce moment, cependant la facture pour les usagers sera bien sur 12 mois

La séance est levée à 22 h15

**Dates des prochaines réunions:**

- Mardi 9 septembre 18h SMPSG (syndicat mixte du pays sud grésivaudan) Saint Marcellin
- Vendredi 12 septembre 14h SIEPIA eau potable (Saint Romans)
- Lundi 15 septembre 18h Comité syndical SEDI (Grand Lemps)
- Mardi 16 septembre 18h conseil communautaire CCBI (Pont en Royans)
- Mercredi 17 septembre 19h SICTOM
- Jeudi 18 septembre 18h Conseil général (Saint Marcellin)
- Lundi 22 septembre 9h NTIC WIFI (Saint Romans)
- Mardi 23 septembre 17h30 URBANISME PLU (Saint Romans)  
17h Assemblée générale maison de l'emploi (Voiron)
- Jeudi 25 septembre 19h rythmes scolaires "projet éducatif territorial" (Saint Just)

Le 10/01/14  
Le Maire

